

PIERRE L.

**Directeur des transports
Conseil Général de Seine-Maritime (Rouen)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

La mission « transports /déplacements » qui m'est confiée comprend :

- l'organisation et le fonctionnement des transports scolaires, pour plus de 45 000 élèves transportés quotidiennement ;
- le maillage des services de déplacements à la population (conception et exploitation – directe ou déléguée) : lignes régulières interurbaines, transport à la demande de type zonal, covoiturage (sur plateforme web aménagements d'aires de covoiturage) ;
- les analyses stratégiques, la définition des programmes et la déclinaison opérationnelle des projets (Information multimodale, déploiement d'un système billettique en Haute-Normandie, tarifications attractives et coordonnées).

Les missions du Directeur ont trait à plusieurs grandes composantes qui peuvent être résumées de la sorte :

- définition budgétaire et gestion d'un portefeuille de 52 M€ en dépenses annuelles de fonctionnement et de 7 M€ en investissements ;
- compétence managériale auprès des 32 agents réunis au sein de la Direction des transports,
- organisation de l'activité de la Direction ;
- conception, déploiement et suivi de projets ;
- passation de nombreux marchés publics ;
- contributions aux réflexions locales et nationales, en termes de développement de la mobilité.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

Après l'obtention de ma licence de géographie à l'UPPA, j'ai effectué un parcours universitaire en corrélation étroite avec le monde du travail :

- Maîtrise des Sciences et Techniques – aménagement – à l'Université de Nantes (2003 à 2005).
- Master Pro II à l'Institut d'Études Politiques de Rennes -IEP- (2005-2006).

Pendant ces 3 années, j'ai réalisé 4 stages en entreprises qui se sont avérés fondamentaux pour la suite de mon parcours professionnel. Dès l'origine, j'ai fait le choix délibéré de sélectionner un domaine d'activité précis et de m'y tenir : les transports et la mobilité :

- Stage en 2004 à la Direction déléguée TER (SNCF) des Pays de la Loire (6 mois) : définition et pertinence de l'offre TER sur l'axe Nantes – St Nazaire – Le Croisic.
- Stage à Nantes métropole en 2005,
- Stage au Conseil Général des Hautes-Pyrénées en 2005 (4 mois) : opportunité/faisabilité visant à déployer un service de transport à la demande en heures creuses en substitution de l'offre de ligne régulière. Réalisation d'un mémoire à ce sujet, avec en plus une restitution cartographique de l'ensemble des lignes régulières et de la fréquentation réelle recensée à chaque arrêt.
- Stage de 6 mois au sein de l'Institut de Planification et d'Urbanisme de Chihuahua (Mexique) : préconisations visant à assurer les facilités d'accès nécessaires, pour tous, dans le cadre du développement projeté d'un vaste quartier périphérique de la ville (Tabalaopa-Concordia).

Une fois diplômé de l'IEP en octobre 2006, le Département de l'Eure a accepté ma candidature pour le poste de chef de service des transports en mars 2007. J'ai passé 2,5 ans au sein de ce Département.

Depuis 2009, je travaille au sein du Département de Seine-Maritime (1,25 millions d'habitants) en tant que Directeur des transports. Je suis passionné par ce que je fais.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence m'a permis de « m'ouvrir l'esprit » sur la multitude de champs disciplinaires que renferment la géographie et l'aménagement du territoire. A cette époque cependant, la traduction de ces « champs disciplinaires » en « champs d'activités professionnels » correspondants demeurait encore floue dans mon esprit.

L'approche de « géographe » me permet quasi quotidiennement d'analyser les territoires et de comprendre leur fonctionnement, d'identifier leurs forces et leurs faiblesses, à partir de leurs ressources, de leur démographie, de leur économie et de leur configuration physique. L'approche géographique est ainsi fondamentale dans les professions ayant trait à l'aménagement du territoire.

Enfin, la capacité à concevoir, analyser et rendre compte, par les cartes, des enjeux territoriaux observés m'a apporté une réelle « plus-value » dans le monde du travail. La cartographie m'a permis d'être retenu sur des terrains de stages intéressants. Aujourd'hui, à la Direction des transports, nous travaillons tous les jours via les cartes. Les apports de ma licence à l'UPPA auront été particulièrement structurants à ce sujet.